



SERVICE DE PRESSE

Confédération Générale du Travail FORCE OUVRIERE - 141, avenue du Maine - 75680 PARIS Cedex 14 - Tél.: 01 40 52 84 70 - Fax.: 01 40 52 84 71

COMMUNIQUE

BONUS BANCAIRES : DES REPONSES EN TROMPE L'ŒIL

La réunion entre le chef de l'Etat et les grandes banques consacrée à la réglementation des bonus bancaires n'a hélas pas conduit le gouvernement à prendre les mesures qui s'imposaient.

Alors que l'économie patine, qu'un nombre croissant de salariés souffre de la montée du chômage, de la pauvreté et de la précarité, la reconstitution de leurs profits, soutenue par des fonds publics a permis aux établissements bancaires de promettre le versement de bonus indécents, y compris au détriment des conditions de travail et de rémunération des personnels des établissements bancaires et financiers.

Pour Force ouvrière, les mesures annoncées hier ne répondent pas à l'exigence de réglementation qu'a levé la crise financière. L'encadrement a minima des « rémunérations variables » laisse entière la question de la prise de risques et de la spéculation qui sont à l'origine de l'effondrement des marchés financiers.

Le recours à la taxation aurait été préférable pour contrer les rémunérations extravagantes qui sont versées dans les institutions financières. A cet égard, les exemples de l'Allemagne et des Pays Bas ont montré que les marges de manœuvre des gouvernements étaient plus vastes que celles que le gouvernement français veut bien se donner.

A trop privilégier la communication, le gouvernement passe à côté du chantier qu'il faudrait ouvrir pour contraindre les banques à se recentrer sur leur cœur de métier : les crédits à l'économie, aux ménages et aux entreprises à des taux d'intérêt faibles. Desserrer cette contrainte est une exigence pour permettre une reprise solide et durable de la croissance et de l'emploi.

Paris, le 26 août 2009

Marie-Suzie PUNGIER

☎ : 01.40.52.84.45